

ACTION URGENTE

COLOMBIE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS DE MORT
Franklín Torres, Ingrid Vergara et Pedro Geney, membres du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), ont reçu le 19 mai une menace de mort par Internet dans le département de Sucre (nord de la Colombie).

Le 19 mai, **Franklín Torres, Ingrid Vergara et Pedro Geney**, membres du MOVICE, ont reçu un courriel dont le sujet était « ...vous êtes dans le champ de mire, du sang coulera la semaine prochaine ». Le message contenait une photo de chacun d'eux, suivie de texte les accusant d'appartenir aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), un groupe de guérilla. Sous leurs photos était marqué : « si vous voyez cette personne, dénoncez-la ou encore mieux, tuez-la ».

Ingrid Vergara, Franklín Torres et Pedro Geney sont membres du MOVICE à Sincelejo, dans le département de Sucre. Cette organisation fait campagne pour la restitution de terres volées par des groupes paramilitaires soutenus par l'armée, notamment dans la région de Montes de María. Ce travail comprend des campagnes pour la restitution de la ferme *La Europa*, située dans la municipalité d'Ovejas, dans le département de Sucre. Des membres du MOVICE sont menacés et tués dans le cadre de leur mission. Parmi eux figure Eder Verbel Rocha, tué par des paramilitaires le 23 mars 2011. Le 17 mai, le chien de la famille Verbel a été empoisonné et un proche d'un des tueurs présumés d'Eder Verbel Rocha a affirmé qu'ils empoisonneraient toute la famille.

Le 16 mai, un membre des forces armées colombiennes a dit à **Jakeline Moguea et Adolfo Verbel**, eux aussi membres du MOVICE, qu'il vaudrait mieux qu'ils restent chez eux car selon certaines informations, les personnes ayant reçu des menaces par le passé seraient tuées.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :

- faites part de votre inquiétude pour la sécurité de Franklín Torres, d'Ingrid Vergara, de Pedro Geney et de tout autre membre du MOVICE, et exhortez les autorités à garantir leur sécurité dans le respect total de leurs souhaits ;
- appelez-les à diligenter une enquête minutieuse et impartiale sur toutes les menaces adressées à Ingrid Vergara et ses collègues, à rendre les conclusions publiques et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur qu'en vertu de la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme, elles doivent respecter leurs obligations vis-à-vis de la situation des défenseurs des droits humains ;
- priez-les instamment de prendre des mesures immédiates pour démanteler les groupes paramilitaires, conformément aux engagements pris par le gouvernement et aux recommandations des Nations unies et d'autres organisations intergouvernementales.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 4 JUILLET 2011 À :

Président de la Colombie

Juan Manuel Santos
 Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No.7-26, Bogotá, Colombie

Fax : +57 1 596 0631

Formule d'appel : *Excmo. Sr.*

Presidente Santos, / Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur et de la Justice

Germán Vargas Lleras
 Ministerio Del Interior y De Justicia
 Carrera 9a. No. 14-10, Bogotá Colombie

Fax : +57 1 599 8961

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro Vargas, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

MOVICE

Movimiento Nacional de Víctimas de Crímenes de Estado
 Calle 38 No 28 A 30
 Barrio Bogotá
 Sincelejo, Colombie

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
 INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

COLOMBIE. DES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS MENACÉS DE MORT

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le 5 mai, Pedro Geney rentrait chez lui à Sincelejo, dans le département de Sucre, quand deux hommes se sont approchés de lui en moto. L'un d'eux est descendu du véhicule, a braqué une arme sur lui et lui a dit : « toi, donne-moi ton sac à dos, c'est là que tu ranges les informations ». Dans son sac, que les deux hommes ont pris, se trouvaient une carte mémoire provenant d'un appareil photo et contenant des images numériques d'événements organisés par le MOVICE, ainsi que plusieurs documents, dont un calendrier d'activités prévues par l'organisation.

Le 30 mars, le maire de la municipalité d'Ovejas, dans la région de Montes de María, a déclaré qu'il ne pouvait pas faire confiance au MOVICE quand bon nombre d'organisations sont rattachées aux FARC. Ce commentaire a été fait après que des membres de MOVICE ont protesté lorsque la police judiciaire a pris des photos d'eux lors d'une réunion avec des paysans de la ferme *La Europa*, des représentants du gouvernement, des représentants de l'entreprise revendiquant la propriété de la ferme ainsi que des membres des forces de sécurité, dont l'armée, la police et la police judiciaire. En 1994, douze paysans ont été tués et 80 déplacés de la ferme *La Europa* par des paramilitaires.

Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez a été tué près de la ferme *La Alemania*, dans la municipalité de San Onofre. Il était également membre du MOVICE et dirigeait la communauté de paysans. La ferme a été volée par des paramilitaires ayant le soutien de l'armée, après que les propriétaires ont été tués ou déplacés de force. L'homicide de Rogelio Martínez semble s'inscrire dans le cadre des efforts fournis pour mettre fin à la lutte contre l'impunité et bloquer les restitutions de terres.

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile militant pour obtenir vérité, justice et réparation au nom des victimes du conflit armé qui déchire la Colombie depuis des années. L'organisation a révélé bon nombre d'affaires sur lesquelles elle avait rassemblé des informations, au sujet d'homicides et de disparitions forcées commis par les forces de sécurité et des groupes paramilitaires dans le département de Sucre.

Depuis quelques années, les militants qui font campagne pour la restitution de terres volées principalement par des groupes paramilitaires, agissant seuls ou avec la complicité des forces armées, au cours du conflit colombien risquent particulièrement d'être victimes de menaces et d'assassinats. La plupart de ces agressions sont imputées à des groupes paramilitaires. Des groupes de guérilla prennent également pour cible des défenseurs des droits humains et d'autres militants des droits sociaux considérés comme une menace pour leurs intérêts.

Bien que les autorités affirment que tous les paramilitaires ont été démobilisés au cours d'un programme lancé en 2003 et soutenu par le gouvernement, ces groupes continuent d'agir et de commettre de graves atteintes aux droits humains à l'encontre de défenseurs des droits humains et d'autres civils, et cela parfois en collusion avec les forces de sécurité ou avec leur consentement.

Dans le conflit qui déchire la Colombie, les forces de sécurité et les groupes paramilitaires assimilent souvent les membres d'organisations de défense des droits humains et de syndicats à des collaborateurs ou des sympathisants de la guérilla, et sont allés jusqu'à menacer, enlever ou tuer certaines personnes. Des défenseurs des droits humains, des syndicalistes et d'autres civils ont également été menacés, voire tués, par des groupes de guérilleros qui les accusaient de se ranger du côté de leurs ennemis.

AU 150/11, AMR 23/017/2011, 23 mai 2011

